

ASSISTANT DE SOINS EN GÉRONTOLOGIE

- 18 places
- 140 heures de formation théorique du 12 Novembre 2019 au 13 Mars 2020.

- ↪ Formation ouverte aux professionnels titulaires des diplômes :
- d'Aide-Soignant.
 - d'Aide Médico Psychologique.
 - d'Auxiliaire de Vie Sociale.
 - d'Accompagnement Éducatif & social.
 - de Mention Complémentaire d'Aide à Domicile.

Tarif : 1 498 €

Condition :

Être en situation d'emploi auprès de personnes porteuses de maladies neurodégénératives type Alzheimer.

Financement : Employeur

Centre de Formation pour adultes - IFAS
Ensemble scolaire Saint Jacques de
Compostelle
Directeur : Cyril GUILLET
2 Avenue de la Révolution
86036 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 61 60 80
centreformation@stjacquesdecompostelle.com

ÉPREUVES ORALES DES CONCOURS Aide Soignant Auxiliaire de Puériculture (Cursus intégral)

Public : Tout public

Dates : du 14 au 16 Janvier 2019

Durée : 18 heures

Stage : Possibilité de stage d'observation en milieu professionnel.

Tarif : 243 €

Préparation à l'entretien de sélection (cursus partiel AS) (cursus partiel AP)

Public : Élèves de terminale ASSP et SAPAT.
Titulaires d'un diplôme ouvrant droit au cursus partiel AS / AP.

Dates : Les 16, 23 & 30 janvier 2019

Durée : 10h30 (de 13h30 à 17h)

Tarif : 141,75 €



LES FILIÈRES PARAMÉDICALES INSTITUT DE FORMATION AIDE-SOIGNANT

Formation d'Assistant de Soins en Gérontologie

- Cycles préparatoires :**
- **Accompagnement à l'Intégration en IFSI**
 - **Aide-Soignant**
 - **Auxiliaire de Puériculture**



AIDE-SOIGNANT

Les dossiers sont à retirer au Centre de Formation (IFAS) ou à télécharger sur le site www.stjacquesdecompostelle.com

CURSUS INTÉGRAL

- Accès par concours
- 20 places
- 41 semaines de septembre à juillet
- Alternance théorie/stage

► 8 modules :

1. Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne.
2. L'état clinique d'une personne.
3. Les soins.
4. Ergonomie.
5. Relation communication.
6. Hygiène des locaux hospitaliers.
7. Transmission des informations.
8. Organisation du travail.

► Concours

- **Admissibilité** :
Épreuve écrite (sur 20 points).
Aucune condition de diplôme requise.
- **Dispense de l'épreuve écrite** pour les candidats titulaires d'un diplôme homologué au niveau IV et les candidats titulaires d'un diplôme du secteur sanitaire ou social de niveau V.
- **Admission** :
Épreuve orale (sur 20 points)

CURSUS PARTIEL

► Modules Acquis

☞ DEAP	==> 2. 4. 5. 6. 7. 8.
☞ DEAES*	==> 4. 5. 7. (1. 8.)
☞ DEAVS	==> 1. 4. 5. 7.
☞ MCAD	==> 1. 4. 5. 7.
☞ DEAMP	==> 1. 4. 5. 7. 8.
☞ DEA	==> 2. 4. 5. 7.
☞ AVF	==> 1. 4. 5.
☞ Bac ASSP	==> 1. 4. 6. 7. 8.
☞ Bac SAPAT	==> 1. 4. 7. 8.
☞ VAE	==> validés par le jury A.R.S.

- Les candidats titulaires de ces diplômes n'effectuent que les modules non acquis.
- Les épreuves de sélection se déroulent entre janvier et mars.
- Dépôt d'un dossier puis entretien de motivation.

* Modules 1 et 8 selon la spécialité DEAES

APPRENTISSAGE

- 30 places.
- Moins de 30 ans.
- Signature d'un contrat avec une entreprise (1 an).
- Rémunération (% du smic).

L'apprenti alterne les périodes chez l'employeur et les périodes de formation à l'IFAS Saint Jacques de Compostelle ou en stage.

Contact apprentissage :
contact@cfa-sanitaire-social.org

Selon le cursus et la situation des candidats, le financement de ces formations peut être assuré par :

- l'employeur,
- Congé Individuel Formation.
- la Région Nouvelle-Aquitaine.
- Pôle Emploi.